

Mise au point : la direction ferait mieux de négocier avec les grévistes des centres de tri

La direction diffuse dans les services un InfoPoste sur les actions juridiques de SUD sur "le travail du dimanche". Au lieu d'attaquer SUD, la direction ferait mieux d'ouvrir de véritables négociations avec les personnels des centres de tri en lutte depuis plusieurs semaines.

Les agents de nuit des centres de tri en lutte

Depuis le 16 octobre en Ile de France, depuis le 4 décembre au niveau national, les personnels des services de nuit des CTC sont en lutte pour la revalorisation du taux de l'heure de nuit à trois euros et pour la suppression des horaires les plus pénibles. Ils se battent donc pour l'amélioration de leurs salaires et de leurs conditions de vie sous la forme d'une grève d'une heure chaque jour pour les ACOs et d'une grève chaque fin de semaine pour l'ensemble des personnels, dans le cadre de préavis déposés régulièrement.

Ouverture du dimanche, la direction veut casser la grève

Pour écouler le trafic malgré la grève, la direction a décidé d'ouvrir les centres de tri et de faire fonctionner les machines dans la journée du dimanche. Voilà pourquoi SUD a assigné la direction devant le tribunal. Il faut savoir que le juge a reconnu que **La Poste était hors la loi**, même si elle lui a accordé le bénéfice de circonstances exceptionnelles (continuité du service public).

Il n'a jamais été dans les intentions de SUD de remettre en cause les régimes de travail de nuit le dimanche. Pour éviter de tomber dans le piège de la division et de donner un quelconque argument à des dirigeants pour justifier son refus de négocier, SUD a décidé de retirer son assignation en appel.

Au lieu d'attaquer les grévistes et SUD, la direction ferait mieux de négocier

Parallèlement, la direction a sorti la grosse artillerie dans certains centres de tri, et a quasiment comparé les méthodes d'action des personnels à des méthodes de sabotage !!!

La direction nous a habitués à rester sourde aux revendications des personnels. C'est pour cela que les personnels des services de nuit mènent leur action dans la durée.

Au lieu de s'en prendre à SUD, la direction ferait mieux d'ouvrir de véritables négociations et de satisfaire les revendications des personnels.

Augmentation de l'heure de nuit à trois euros Suppression des brigades atypiques



Fédération syndicale des activités postales et
des télécommunications

25/27 rue des Envierges 75020 Paris Téléphone : 01 44 62 12 00
Télécopie : 01 44 62 12 34 sudptt@sudptt.fr- http://www.sudptt.fr